

# Compte rendu de la réunion d'information aux parents du Mardi 17 septembre

## **Prise de parole par Mr Diarra, proviseur adjoint**

il y a 10 classes de 2de

10 de 1ère

13 Terminales

30 à 35 élèves par classe (le maximum autorisé est passé de 35 à 36)

un parent objecte qu'il y avait 40 élèves dans une classe de 1ère, un réajustement à effectuer

Certains professeurs ne souhaitant pas assurer le rôle de professeur principal, trois classes en sont dépourvues

L'organisation des cours doit tenir compte de nombreux paramètres, entre autres :

-Quelques enseignants sont " partagés" avec un autre lycée du département : Montech, Moissac...

-Les enseignants stagiaires ne sont pas présents les mardi et mercredi car ils sont en formation

-Il manque un enseignant en anglais et en informatique ( possibilité de deux mi temps ?)

-Lors de la composition des classes il n'est pas tenu compte des options ou des Enseignements De Spécialité (EDS) sauf pour l'allemand et l'italien, regroupés car il y a très peu d'élèves

-Lors de l'établissement des emplois du temps, la pause méridienne a été respectée dans la mesure du possible, néanmoins certains jours peuvent être plus chargés. Un parent précise qu'une classe a 9h de cours dans une seule journée !

Si un élève souhaite abandonner une option, il doit faire une demande par courrier au proviseur

Les élèves de Première auront des épreuves communes dans les conditions du bac (Sujet, horaires, anonymat...) en Janvier et Mai (à préciser). Certaines seront numérisées (sciences)

Un parent demande comment cela se passera-t-il si un élève n'est pas reçu au bac compte tenu de la nouvelle réforme : pas de réponse précise, les élèves ne repassent pas toutes les matières mais celle(s) ou ils n'ont pas eu la moyenne

Pour les élèves qui bénéficiaient d'un P.A.P. ( plan d'accompagnement personnalisé) au collège, il faut fournir une copie au lycée car les collègues ne les transmettent pas toujours.

La première demande de PAP doit être faite par les parents (Précision d'un parent d'élève : ne pas hésiter à prendre contact avec la FCPE dans cette démarche car il n'y a pas de médecin scolaire actuellement)

Mr Diarra précise que les inscriptions aux épreuves du bac se font très tôt, juste avant les vacances de Toussaint, donc il ne faut pas perdre de temps, pour les demandes d'aménagement (tiers temps) lors des épreuves.

Mr Balestrucci, représentant FCPE, évoque l'importance qu'un enseignant du lycée, dans le cadre des missions particulières, soit l'interlocuteur unique pour les parents et les enseignants du lycée. Sa mission serait alors de coordonner les rôles de chacun pour la formalisation et la mise en œuvre des PAP.

Un essai a été mené avec une documentaliste mais celle-ci n'a pas souhaité continuer

D'autre part, une " référente décrochage scolaire" existe mais l'expérience semble peu probante pour l'instant...

Après le départ de Mr Diarra, plusieurs thèmes ont été abordés :

## **Le rôle du parent délégué :**

Chaque année le conseil local du lycée transmet par mail des documents concernant le rôle des délégués de classe et élus. Nous organiserons une réunion à l'intention des parents délégués de classe dès que les listes seront finalisées.

## **Le financement du conseil local :**

Depuis que le conseil régional distribue gratuitement les manuels scolaires, il n'y a plus de bourse aux livres. Or, c'était à l'occasion de celles-ci que de nombreux parents adhéraient à la FCPE . La seule source de recettes de notre association du lycée provient d'une part de l'adhésion à la FCPE qui nous est reversée. La baisse des recettes a entraîné le licenciement des 2 secrétaires de la FCPE 82 qui ne fonctionne aujourd'hui que grâce à des parents bénévoles. Cette baisse de moyens a un impact important sur nos actions de représentants des parents d'élèves du lycée Michelet. Notre conseil local aide à financer des actions au bénéfice de nos enfants. La FCPE 82 nous représente au niveau académique, régional et national, elle intervient ou favorise l'intervention «d'experts» lors de formations (l'année dernière, les parents des élèves du lycée ont été invités à des réunions d'information parcoursup ainsi que pour avoir une connaissance de la réforme du lycée). Nous avons besoin de la FCPE et nous avons besoin des adhésions pour pouvoir continuer à financer des actions pour nos enfants.

Il n'est pas obligatoire d'adhérer à la FCPE pour être représentant de parents d'élèves, mais il est bien évident que plus il y aura d'adhérents, plus nous pourrons réaliser d'actions vers les parents et les élèves.

D'autres moyens de financement devraient être trouvés.

Il faut savoir également que nous sommes, depuis la rentrée 2018, la seule association de parents au lycée . Auparavant, nous avions 3 sièges en CA, maintenant c'est 5. Nous avons un parent par conseil de classe, maintenant c'est 2 sans compter les commissions . Nous avons donc besoin d'être plus nombreux .

### **Actions de l'année passée**

- Organisation de réunions de présentation de " Parcours sup "

et nouvelle réforme du lycée

- Aide à la tenue du "forum des métier"

- achat de boissons pour une soirée caritative organisée par des élèves délégués et "la maison rouge"

- Tenue des vestiaires lors du bal des terminales

- Le conseil départemental a organisé un colloque sur l'alimentation, les circuits courts....

### **Communication**

L'ENT sur lequel nous avons un espace est le meilleurs moyen de communication dont nous disposons car tous les parents ont un accès.

Les réunions d'accueil des seconde se tiendront les jeudi 19 et mardi 24 sept. deux parents ont demandé, à Mr le proviseur, l'autorisation d'intervenir pour que les parents des élèves de seconde soient tous représentés en conseil de classe.

L'an passé il y a eu des difficultés concernant la communication sur les dates et compte rendus de conseils de classe .  
Nous allons étudier une façon plus simple de procéder et de répartir les rôles lors de la prochaine réunion.

A noter que l'on peut être représentant d'une autre classe que celle de nos enfants.

Des parents déjà représentants l'an passé font remarquer que les horaires des conseils de classe n'étaient pas adaptés aux parents qui travaillent : en pleine journée. C'est une question à soulever au C.A.

Date proposée pour la prochaine réunion : Mardi 1 Octobre pour la création du bureau : Président(e), secrétaire, trésorier....appel à volontaire....

Plus de précisions à venir....

Important : **Mercredi 2 octobre : mise sous pli des imprimés électoraux,**

travail fastidieux si on n'est pas nombreux ! C'est l'occasion de faire plus ample connaissance, donc si vous êtes disponible ne serait-ce qu'une heure, **venez...**